

Pompes à chaleur - PAC

Indentification du module

Public cible	<p>Le module est orienté vers les classes professionnelles suivantes :</p> <p>Eau / chaleur Installateur/-rice en chauffage Installateur/-rice en sanitaire Projeteur/-rice en technique du bâtiment</p> <p>Electricité Installateur/-rice électricien/-ne Projeteur/-rice en électricité</p> <p>Bâtiment Polybâtitseur/Polybâtitseuse Ferblantier/-ière</p> <p>Personnes professionnelles d'autres branche conformément à la disposition.</p>
Conditions	<p>Certificat de capacité fédérale CFC</p> <p>Le cours est destiné aux professionnels intéressés qui souhaitent participer activement au cours et sont prêts, selon les connaissances antérieures, d'approfondir une partie des supports de cours par l'auto-apprentissage.</p>
Dispense de module	<p>Le participant en possession du certificat du groupement suisse des pompes à chaleur – GSP peuvent être dispensé du module « pompe à chaleur ». La dispense sera prise en compte lors de la facturation du cours.</p>
Durée	<p>45 périodes de 45 minutes</p>
Compétences	<p>Les participants connaissent les différents types de pompes à chaleur ainsi que leur application.</p> <p>Ils connaissent les éléments qui composent une pompe à chaleur et de leur fonction. Ils peuvent dimensionner à l'aide des données caractéristique et des listes de contrôle une petite installation standard. Les participants peuvent conseiller avec leur compétence des clients et calculer les frais pour une installation de pompe à chaleur.</p>
Objectifs	<p><u>Les bases PAC</u></p> <p>Les participants connaissent l'évolution du marché de la technique de pompe à chaleur. Ils peuvent expliquer la construction d'une pompe à chaleur et connaissent les composants ainsi que leur fonction. Ils peuvent répondre aux questions les plus fréquentes sur les PAC et leurs efficacité énergétique. Ils peuvent calculer la performance et la production énergétique de petites installations standards. Ils connaissent les différentes conceptions de PAC et comprennent le cycle de froid.</p> <p><u>Système PAC</u></p> <p>Les participants connaissent les différentes conceptions et systèmes d'installation de pompe à chaleur. Ils connaissent les différentes utilisations et peuvent décrire les modèles de principe.</p> <p>Ils sont en mesure de projeter et dimensionner de petites installations standards et de l'intégrer de façon optimale dans le bâtiment. Ils connaissent les différentes sources de chaleur et peuvent estimer les besoins en chaleur.</p> <p><u>Réalisation d'installation PAC</u></p> <p>Les participants connaissent quelles précautions sont nécessaire pour la construction d'une installation de pompe à chaleur.</p> <p>Ils savent ce qu'il faut considérer lors de l'établissement et du démarrage du test de performance. Les participants peuvent conseiller les autres professionnels et les clients sur l'installation.</p>
Examen de module	<p>Le module est achevé par un examen écrit (2 périodes) et un court examen pratique. L'examen pratique est moins pondéré que l'examen écrit.</p>

Pompes à chaleur - PAC

Certificat européen

Aide durant l'examen : documents de cours et formulaires.

Reconnaissance

Le module de base de la thermique fait partie de la formation Solarteur®. La personne qui achève avec succès tous les modules reçoit un certificat reconnu au niveau européen. La personne qui ne réussit pas les modules reçoit une attestation de suivi de cours.

Validité

L'examen de fin de module est valable 5 ans.